



**FFvolley**

**CANDIDATURE INDIVIDUELLE  
ELECTION PARTIELLE**

**AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FFVOLLEY OLYMPIADE 2020/2024**

Je soussigné,

Nom (Mme - M.) : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

N° Affiliation GSA : \_\_\_\_\_ N° Licence (2023/2024) : \_\_\_\_\_

Fonctions \_\_\_\_\_ fédérale, \_\_\_\_\_ régionale et/ou \_\_\_\_\_ départementale \_\_\_\_\_ :

**Déclare être candidat au Conseil d'Administration de la Fédération Française de Volley – Olympiade 2020/2024**

**Je déclare sur l'honneur ne pas être condamné(e) à une peine faisant obstacle à mon inscription sur une liste électorale, ni à une sanction d'inéligibilité invalidant ma candidature et certifie être en conformité avec les incompatibilités visées aux Statuts de la FFvolley.**

« Les candidats au Conseil d'Administration doivent être régulièrement licenciés à la FFvolley (validation administrative et financière) :

- le jour du dépôt de la candidature, dans un des groupements sportifs affiliés pour les candidats au scrutin de liste et dans un des groupements sportifs de leur LRvolley pour les représentants territoriaux et DOM-TOM,
- au cours de la saison sportive ou au cours de deux saisons sportives sur les quatre saisons sportives précédant la date de l'Assemblée Générale électorale. Les licences permettant de candidater à un mandat électif sont définies dans les règlements de la FFvolley.

Ne peuvent pas être administrateurs :

- les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
- les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
- les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

Ne peuvent pas candidater ou être élu au mandat de représentant territorial et représentant d'outre-mer, les candidats ou les élus au scrutin de liste ; et inversement.»

**Je m'engage à respecter les modalités de scrutin définies par les règlements de la FFvolley et celles prévues en cas de litiges survenant lors de la déclaration de candidature ou de l'élection.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :